

Les modalités de financement du RRF

Réduction du coût de fonctionnement RRF
grâce à la subvention d'équipement



L'ACMOSS a réussi à obtenir de la part de la DGCL et de la DGFIP la validation de mise en œuvre de la subvention d'équipement pour les SIS et les polices municipales

Part d'investissement

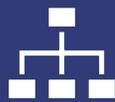
30-35%



Subvention d'équipement pour les terminaux et accessoires

✓ Contribution à l'acquisition des terminaux, tablettes, accessoires et clés 4G...

% au choix



Subvention d'équipement pour la structure RRF

✓ Contribution à l'acquisition des équipements de l'infrastructure réseau de l'ACMOSS (cœur de réseau, NOC, SI-G...)

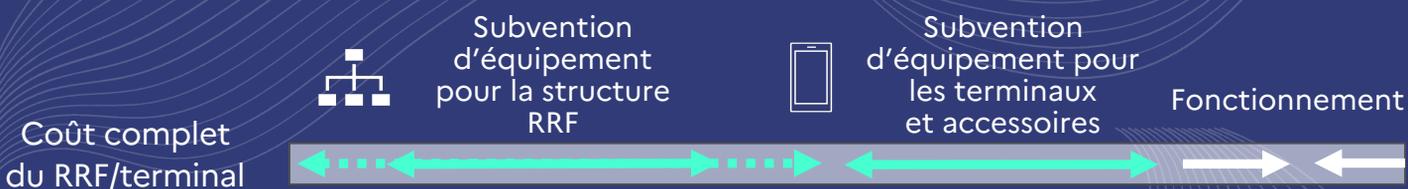
Part des coûts de fonctionnement restant significativement réduit

Part de fonctionnement

Coût complet du RRF/terminal

Les modalités de financement du RRF

Mise en œuvre de la subvention d'équipement RRF entre un SIS ou une police municipale et l'ACMOSS



Part d'investissement	% au choix	30-35%
Date de versement	Versable prioritairement en 2025	Versable à la commande, tous les 3 ans
Amortissement	sur 10 ans	sur 3 ans

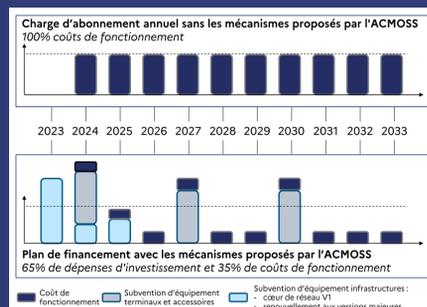
1 PRISE DE CONTACT AVEC L'ACMOSS

Réalisation d'une simulation de coût du RRF pour mon service opérationnel

2 RÉALISATION DE MA SIMULATION FINANCIÈRE

Projection de la répartition des coûts du RRF en fonctionnement et investissement.

→ simulation des montants de subvention d'équipement pour la structure RRF et pour les terminaux et accessoires RRF



3 LETTRE D'ENGAGEMENT et CONVENTIONNEMENT

J'envoie une lettre d'engagement formalisant le montant de la subvention d'équipement pour la structure RRF et son année de versement. L'ACMOSS reviendra vers moi pour signer une convention.